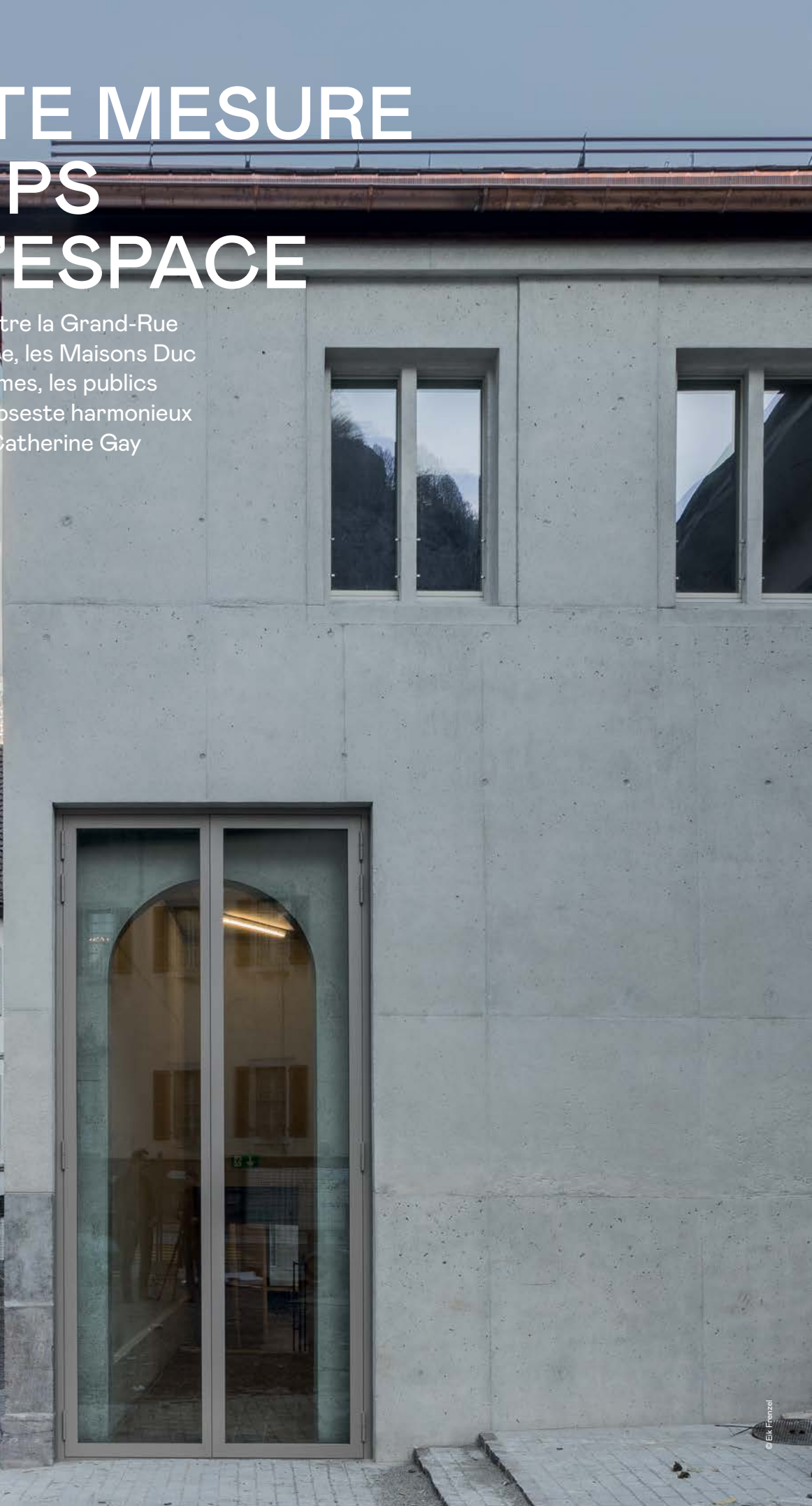


LA JUSTE MESURE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

En Valais, à l'articulation entre la Grand-Rue et l'abbaye de Saint-Maurice, les Maisons Duc font cohabiter les programmes, les publics et les époques sur un palimpseste harmonieux conçu par les architectes Catherine Gay et Götz Menzel.

Héloïse Gailing



Une porte monumentale ouvre la galerie sur la place en lien avec l'abbaye.

© Erik Frenzel



Deux pièces en double hauteur structurent l'espace d'exposition. Leur disposition et les percements créés les relient aux ateliers à l'étage.

© Séverine Rouiller



© Robert Swierczyński



© Robert Swierczyński



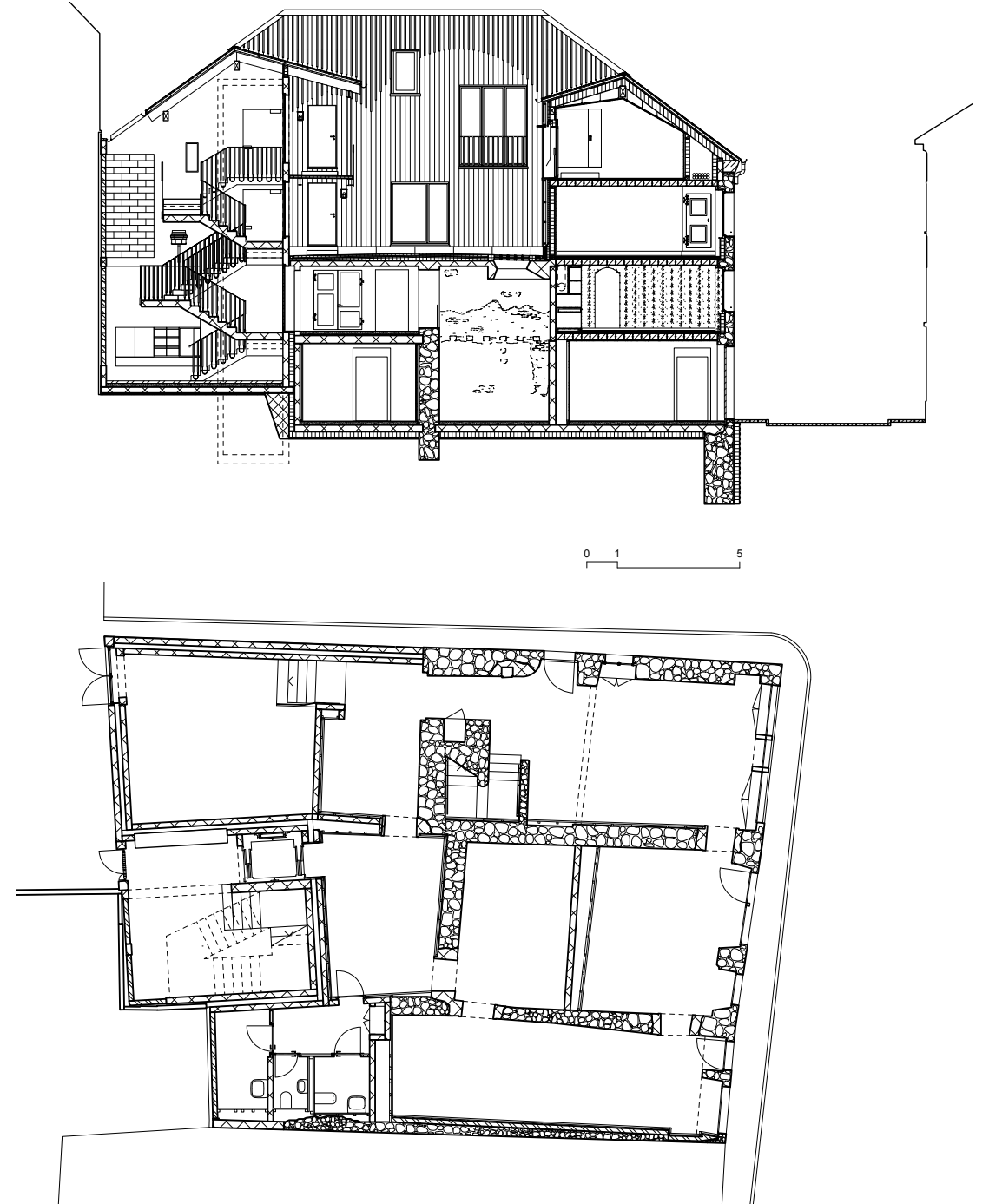
© Robert Swierczyński

À la jonction entre ancien et nouveau, un jeu matériel de surépaisseurs et d'empreintes en négatif vient harmoniser les deux façades.



© Robert Swierczyński

À l'angle du nouveau volume, des pierres récupérées lors de la démolition ont été intégrées dans le béton.



Trois programmes cohabitent dans ce bâtiment issu de l'agrégation de plusieurs maisons : la galerie Oblique accueille le public dans ses espaces d'exposition au rez-de-chaussée ; des ateliers de la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM) ont été créés dans les pièces historiques boisées à l'étage ; au-dessus, la nouvelle toiture permet d'aménager trois logements sur deux niveaux dont les combles.



Le travail ornemental de la façade en bois donne à la cour une ambiance domestique.

© Samuel Zeller



© Erik Frensch

L'équipe de restauration a retrouvé la couleur de la peinture d'origine, un bleu-vert nommé «glauque» que les architectes ont décliné sur l'ensemble des boiseries.



© Erik Frensch

Les espaces en double hauteur deviennent les places de rencontre du nouveau lieu.



Des boiseries placées en fond de coffrage ont laissé leur empreinte dans les embrasures de béton. Une grande vitrine conçue sur-mesure meuble l'espace essentiellement neutre de la galerie.

© Samuel Zeller



A l'entrée des ateliers, des portes anciennes sont montées sur gond pour devenir des tableaux. La fenêtre qui donne sur la galerie rappelle les limites de l'ancienne bâtisse.

UN ORGANISME SPATIAL

Antérieures au grand incendie destructeur de 1693 et partiellement répertoriées à l'ISOS* via leur appartenance à la Grand-Rue, ces maisons étaient vétustes et abandonnées lors de leur acquisition par la commune de Saint-Maurice en 2010. Leur intérêt patrimonial était menacé par la nécessité de sécuriser leur structure, notamment par rapport aux normes sismiques applicables en Valais. Après un concours conciliant les exigences des différentes autorités, c'est le projet le plus respectueux de l'existant qui a été choisi, puisqu'en plus de l'enveloppe protégée le bureau Gay Menzel conserve une grande partie de l'intérieur.

Issues de constructions successives dont l'addition est lisible en coupe et en façade, les maisons constituent un organisme spatial que les architectes proposent de mettre en évidence et de faire évoluer. La première frange bâtie est composée de trois maisons de deux pièces le long de la Grand-Rue, qui ont ensuite été agrandies à l'arrière et reliées transversalement. Le projet conserve la partie la plus ancienne et remplace le volume arrière par un nouveau, en béton. Cette substitution permet de valoriser une place en lien direct avec l'abbaye.

DES LIMITES TROUBLES

L'opération met également en évidence qu'avec les transformations successives, les façades arrière des maisons d'origine sont devenues des murs intérieurs. Les architectes décident alors de jouer avec cette limite entre dedans et dehors en ouvrant des fenêtres et des balcons sur les deux pièces en double hauteur qui structurent la galerie, depuis l'entrée des ateliers.

Au-dessus, une cour centrale est créée pour desservir les appartements et éclairer de façon zénithale la salle en double hauteur qui se trouve en dessous. Sa position centrale permet de restructurer le bâtiment selon ses premières limites. En plus d'un avantage structurel pour l'ajout de logements, l'utilisation du bois pour l'habillage de cette cour lui confère une dimension domestique, en rupture avec la forte minéralité des volumes situés dessous et de la cage d'escalier extérieure. Là encore, la limite entre l'intérieur et l'extérieur est trouble.

Pourtant, il ne s'agit pas de restaurer un état antérieur ou de confondre ancien et nouveau mais bien de trouver un juste milieu respectueux dans l'expression de l'intervention contemporaine, qui ne doit pas être effacée. Les architectes s'inscrivent dans la logique même du bâtiment qui évolue avec le temps et porte les marques de ses utilisations. Ils mettent en tension ce qu'il y a eu et ce qui va devenir.

ADÉQUATION TEMPORELLE

Intervenir dans le patrimoine signifie souvent conserver et restaurer. Ici, le processus de projet a plutôt consisté en une digestion puisqu'il a débuté par un réel travail de relevé et de classification pour identifier les parties à préserver et celles à remplacer, aussi bien structurellement que spatialement. Le projet s'est ainsi enrichi au fur et à mesure de l'avancement, grâce à la découverte d'éléments décoratifs et constructifs à intégrer, interpréter ou réutiliser. Et si l'ensemble des objets a été relevé et documenté, il a fallu régulièrement se recentrer sur les intentions d'origine pour sélectionner les points d'intérêt et maintenir une ligne propre.



© Robert Swierczyński



© Robert Swierczyński

La cage d'escalier à ciel ouvert fait référence à une typologie de cour aigaunoise. Le travail torsadé de la serrurerie renvoie au fer forgé traditionnel. C'est le travail du matériau qui confère au lieu son identité.

En façade, la distinction entre l'ancien et le nouveau est claire mais le rythme des ouvertures, la liberté de la composition et l'introduction d'éléments de part et d'autre viennent lier les deux en un ensemble harmonieux. Un enduit traditionnel est ainsi appliqué sur les murs rénovés, tandis que le nouveau volume affiche un béton blanc sablé dont les teintes rappellent le ton de la chaux. Un travail de surépaisseurs marque la jonction entre les deux et se poursuit en une ligne de socle qui aboutit à un angle, marqué de pierres récupérées lors de la démolition et réintroduites ici dans le béton. L'encadrement des ouvertures d'origine est réinterprété en négatif par un contour en renfoncement. Les volets sont à l'intérieur. Au centre de la baie, un meneau préfabriqué posé en fond de coffrage participe à ce jeu d'inversion qui nous renvoie au travail de la sculptrice Rachel Whiteread autour de l'empreinte et de la mémoire.

PAYSAGE MENTAL ET SENSIBLE

Sur la place, la grande ouverture de la galerie, qui permet la livraison de pièces monumentales, évoque à nouveau ces questions de strates. L'arche visible depuis l'intérieur est en fait encadrée dans une ouverture rectangulaire, conforme aux souhaits du Service du patrimoine, ce qui permet de lire deux couches

de murs. La superposition devient troublante pour le passant qui pourrait presque croire à la mise en valeur d'un élément historique, avant de saisir la matérialité contemporaine de l'intervention.

Au-delà d'une volonté de poursuivre un processus d'accumulation propre à l'histoire de ce bâtiment, il s'agit d'une intention architecturale remarquable dans le travail du bureau Gay Menzel. Déjà dans leur projet de place à Vernayaz, antérieur aux Maisons Duc, on peut trouver un collage d'éléments contextuels réinterprétés et réappropriés. Le geste est empreint du contexte historique mais également paysager et culturel.

Il s'agit aussi d'une architecture précise, de coutures et de détails qui créent des moments de bien-être. Pour cela, les architectes s'éloignent de l'abstraction contemporaine sans pour autant se risquer dans l'ornementation. Là encore tout est question de mesure et d'échelle. Le lieu est individualisé par l'introduction d'éléments singuliers et signifiants que la mémoire des utilisateurs lui rattachera.

* Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse